



6.

QUESTION D'ARGENT

RFIQ-A17-C-I-D6

soigner:
une œuvre
collective



FIQ | SECTEUR PRIVÉ

REGROUPEMENT
DES FIQ

CONGRÈS 2017

27 novembre au 1^{er} décembre 2017

Au Centre de congrès et d'expositions de Lévis

6.

QUESTION D'ARGENT

- Réserve Solidarité
- Rapport du comité FDS
- Rapport sur la péréquation

RÉSERVE SOLIDARITÉ

Responsable politique

Roberto Bomba

Conseillère syndicale

Suzanne Prévost

Coordonnatrice

Alain Leclerc

Avant de présenter le bilan sur l'utilisation des sommes versées à la réserve Solidarité pour la période 2014-2016, un bref rappel des principales décisions relatives à sa création et à son fonctionnement s'avère utile.

Il y a maintenant vingt-six ans, la FIQ se dotait d'une réserve pour le développement de dossiers associés à la solidarité. En effet, c'est au 2^e congrès, en 1991, que les déléguées la créaient et acceptaient d'y verser 1 \$ par membre cotisante par année, une somme puisée à même les revenus de cotisations syndicales de la Fédération. Un délai de deux ans était accordé au Comité exécutif pour développer la politique de la FIQ en matière de solidarité nationale et internationale. Bien qu'elle fût une jeune organisation, la FIQ avait déjà commencé à tisser des liens avec des organisations régionales et nationales, ainsi qu'avec des organisations vouées à l'éducation de la solidarité internationale.

De ce fait, en 1993, la Politique en matière de solidarité nationale et internationale de la FIQ était adoptée. Cette dernière précise notamment l'objectif des interventions de solidarité, soit « soutenir des projets ou des luttes qui visent à protéger ou faire avancer les droits et libertés ».

Cette politique prévoit aussi les axes d'intervention qui sont privilégiés et les principaux groupes visés par les interventions en matière de solidarité. La priorité est accordée aux droits des travailleuses et des travailleurs, aux droits des femmes ainsi qu'au droit à la santé et aux services sociaux. La FIQ entend aussi continuer à établir des liens avec des groupes syndicaux, des groupes de femmes, des groupes communautaires ayant des objectifs similaires et des organisations qui œuvrent en solidarité nationale et internationale.

Dès l'adoption de la politique, des balises étaient établies en regard de la répartition des sommes allouées à la réserve. On statuait donc que les deux tiers seraient disponibles pour les interventions de solidarité au niveau national, alors que l'autre tiers serait dédié aux solidarités internationales.

En 2001, soit dix ans après sa création, le montant alloué à la réserve Solidarité était doublé. En effet, les déléguées, réunies en congrès, décidaient de majorer de 1 \$ à 2 \$, par membre cotisante par année, la somme versée à la réserve.

Il y a maintenant près de dix ans, soit au 8^e congrès en juin 2008, un changement important fut apporté à la réserve Solidarité à la suite de l'adoption du Programme des nouvelles pratiques de solidarité par la Fédération. Depuis le 1^{er} janvier 2009, afin de développer ces nouvelles pratiques, 1 \$ par membre cotisante par année est pris à même le budget régulier de l'organisation et versé à la réserve Solidarité, portant celle-ci à 3 \$ par membre cotisante par année.

Le Programme des nouvelles pratiques de solidarité s'articule autour des cinq axes suivants :

- des activités d'information et d'éducation à la solidarité internationale;
- des stages de solidarité internationale;
- un soutien financier à des projets de renforcement des solidarités;
- des actions politiques;
- des projets spéciaux.

Il faut rappeler que les interventions de la FIQ relatives au Programme des nouvelles pratiques de solidarité sont sous la responsabilité du secteur Sociopolitique. Ainsi, le présent bilan se veut exclusivement financier. Pour le détail des interventions réalisées en lien avec la solidarité, il faut consulter le rapport d'activités des secteurs et services.

Enfin, il est important de souligner que la réserve Solidarité, bien que modeste dans les sommes dont elle dispose, réussit à faire une réelle différence dans la réalisation de projets et d'actions concrètes visant l'amélioration du quotidien des citoyennes et citoyens parmi les plus démunies ou des travailleuses et travailleurs dépourvu-e-s du minimum nécessaire.

Que ce soit en soutenant une organisation comme l'Entraide missionnaire internationale (EMI) qui offre au Québec de la formation continue liée aux enjeux de solidarité internationale ou encore en rendant possible la mise sur pied de programme de microcrédit pour les femmes démunies en Inde, il est indéniable que la réserve Solidarité est un apport important dans l'amélioration de la vie de très nombreuses personnes. Il faut en être fiers.

SOLIDARITÉ – DONNS 2014-2015-2016

VOLET NATIONAL	2014	2015	2016
Action Travail des Femmes	1 000 \$		1 000 \$
Association des juristes progressistes			1 000 \$
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique		2 500 \$	
Au bas de l'échelle	1 000 \$	2 000 \$	2 220 \$
Avant tout, les enfants	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Campagne d'entraide	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Centre de santé des femmes de Montréal		1 000 \$	1 000 \$
Centre St-Pierre	3 500 \$	2 500 \$	2 000 \$
Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics	3 000 \$		
Coalition Pas de démocratie sans voix		500 \$	
Comité chômage de Montréal	1 300 \$	300 \$	2 200 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	1 000 \$		
Conseil national des chômeurs et chômeuses		2 000 \$	2 300 \$
Eau Secours		1 500 \$	1 000 \$
Fédération des femmes du Québec	8 500 \$	7 500 \$	
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec			475 \$
Fédération du Québec pour le planning des naissances	1 250 \$		
Fédération médicale étudiante du Québec			1 500 \$
Fierté Montréal	1 725 \$	1 725 \$	1 725 \$
Fondation Dr Benoît Deshaies	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Fondation des Auberges du cœur		1 500 \$	
Fondation des Médecins Canado-Haïtiens			160 \$
Fondation Émergence			2 000 \$
Fondation Émergo	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
Fondation l'Actuel			
Fondation La rue des Femmes	2 500 \$	2 500 \$	2 000 \$
Fondation Léa-Roback	1 000 \$		1 000 \$
Fondation Léo Cormier	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Fondation Monique-Fitz-Back	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Fondation pour l'aide aux travailleuses et aux travailleurs accidentés	2 500 \$		
Fondation Saint-Martial	500 \$		1 000 \$

	2014	2015	2016
Front d'action populaire en réaménagement urbain	2 000 \$	2 000 \$	2 500 \$
Imprime-Emploi		300 \$	
L'entraide missionnaire		2 000 \$	2 000 \$
La ligue des Noirs du Québec		500 \$	600 \$
La Maison d'Haïti	5 000 \$	1 000 \$	
L'Aut'Journal	5 000 \$	5 000 \$	4 000 \$
Les Éditions du remue-ménage			750 \$
Lettres en main	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Ligues des droits et libertés	7 850 \$	6 000 \$	5 300 \$
L'R des centres de femmes du Québec	2 000 \$		
Médecins du Monde	240 \$		
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec	1 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
Mercédez Roberge		500 \$	
Mouvement Autonome et Solidaire des Sans-Emploi	1 000 \$	1 000 \$	1 500 \$
Mouvement Action-Chômage de Montréal		1 500 \$	1 000 \$
Regroupement des groupes de Femmes de la Région de la Capitale-Nationale	1 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	1 000 \$		1 500 \$
Regroupement des médecins omnipatriciens pour une médecine engagée		1 000 \$	
Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
Réseau québécois de l'action communautaire autonome		1 500 \$	
Réseau québécois sur l'intégration continentale	3 000 \$	3 500 \$	3 400 \$
Réseau solidarité itinérance du Québec		3 000 \$	2 000 \$
Société Elizabeth Fry du Québec		1 500 \$	1 500 \$
Suicide Action Montréal	500 \$		1 000 \$
Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles	2 500 \$	2 500 \$	
Union des travailleurs et travailleuses accidentés de Montréal	1 500 \$		1 500 \$
SOUS-TOTAL NATIONAL	80 365 \$	80 325 \$	73 130 \$

VOLET INTERNATIONAL	2014	2015	2016
Aide médicale pour la Palestine	200 \$		
Aide internationale pour l'enfance		2 000 \$	2 000 \$
Carrefour Tiers-Monde	1 000 \$	2 000 \$	3 500 \$
Centre international de solidarité ouvrière	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Collaboration Santé Internationale			1 000 \$
Croix-Rouge canadienne		7 000 \$	3 800 \$
Aide sans frontières		2 000 \$	
Fondation du Carrefour de solidarité internationale	3 500 \$	3 500 \$	
Fondation Saint-Martial	500 \$	2 000 \$	1 000 \$
Forum Social des Peuples 2014	10 000 \$		
Help Inc.	455 \$		
Infirmières de l'humanité	1 500 \$	2 000 \$	2 000 \$
Le Conseil des Canadiens		1 500 \$	
L'Entraide missionnaire	3 000 \$	1 500 \$	1 500 \$
Médecins du Monde	3 000 \$	3 000 \$	
Médecins Sans Frontières	1 000 \$	2 000 \$	1 500 \$
National Nurses United	575 \$	6 670 \$	
Parrainage ONU		706 \$	
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale			500 \$
Secrétariat international des infirmiers et infirmières de l'espace francophone	5 000 \$		
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes		200 \$	
Turtle Island Humanitarian Aid		500 \$	500 \$
SOUS-TOTAL INTERNATIONAL	39 730 \$	46 575 \$	32 300 \$

VOLET NOUVELLES PRATIQUES	2014	2015	2016
Aide humanitaire des syndicats (ISP) Équateur			6 454 \$
Syndicat du personnel infirmier (SPI Haïti)	3 000 \$		
Fondation du Cégep du Vieux-Montréal - projet Sénégal	3 200 \$		
Stage CÉGEP de Trois-Rivières	2 500 \$		
Groupe d'entraide internationale Spirale	5 000 \$	19 271 \$	17 763 \$
Institut culturel Karl-Lévesque		7 876 \$	10 000 \$
Centre international de solidarité ouvrière (CISO) - Projet Haïti			5 530 \$
Don solidarité Paraguay/Dublin (Maria Concepcion Chavez De Peralta)			2 052 \$
Projet de solidarité à Madagascar			9 000 \$
Projet Développement et Paix (conférence de Richard Simard)		500 \$	
Sciences infirmières autour du monde (SIAM 2016)		5 600 \$	
Stage en Palestine		6 408 \$	128 \$
Stage humanitaire au Pérou	2 500 \$		
Stage au Nicaragua	453 \$	20 553 \$	22 515 \$
SOUS-TOTAL NOUVELLES PRATIQUES	16 653 \$	60 207 \$	73 442 \$



soigner:
une œuvre collective

RAPPORT DU COMITÉ FDS

Responsable politique

Roberto Bomba

Membres du comité

Sonia Mancier

Eric Martin

Élus lors du dernier congrès en juin 2014, les membres du comité Fonds de défense syndicale (FDS) se sont rencontrés à neuf reprises. La mission du comité est la suivante :

- Étudier les demandes d'aide financière;
- Autoriser les sorties de fonds;
- Voir au recouvrement de toute somme due au FDS.

VOLET ORGANISATION

Campagne FIQ sur les nouveaux modèles

Lors du Congrès 2014, de nouveaux modèles de soins ont été créés visant à renforcer le réseau public de santé et à mettre fin à la marchandisation des services. Étant complémentaires au réseau, les nouveaux modèles concurrencent le privé à but lucratif dans des services où l'État continue de se désengager.

Parmi les projets financés par le comité FDS, nous retrouvons la clinique SABSA. À la suite d'une recommandation du comité exécutif de la FIQ, le FDS a octroyé le montant de 300 000 \$, entre 2014 et 2016. Cette somme couvrait notamment le salaire de l'infirmière praticienne spécialisée et le projet de recherche avec l'université Laval et l'université de Montréal.

En 2016, une deuxième clinique à but non lucratif a vu le jour dans la région de l'Outaouais, soit la clinique Petite-Nation. Le CISSS a soutenu l'initiative de cette clinique en mettant à disposition une infirmière praticienne spécialisée à temps partiel. Pour pallier le manque d'équipement informatique et faciliter la gestion de la clinique, le FDS a financé l'achat de matériel informatique en attribuant la somme de 5 000 \$, reconduite en 2017.

Maraudage 2014

Cette opération de maraudage a permis d'accueillir 500 nouvelles membres, soit l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, le CSSS des Sommets, l'Institut Canadien-Polonais du Bien-Être Inc. (devenu CHSLD Polonais Marie-Curie-Sklodowska) et le CHSLD Sainte-Monique.

Au niveau des ressources humaines, la FIQ a mis à disposition dix militantes, trois conseillères, deux secrétaires et une coordonnatrice. Des ressources matérielles ont également été octroyées, comme la location d'un bureau ou d'une salle, les prêts de matériel informatique, la fourniture d'un cellulaire, la location d'un véhicule récréatif, l'achat d'objets promotionnels et la campagne publicitaire pour un montant global de 2 109 504, 21 \$.

Vote en lien avec la Loi 10

Le plan de communication global relatif à la période de vote de 2017, en lien avec la Loi 10, a été présenté au comité FDS. À la suite d'une demande du comité exécutif, le FDS a soutenu financièrement le plan d'action. Au 31 décembre, la majorité des sommes attribuées ont été déboursées pour cette période.

Au niveau des ressources humaines, la FIQ a mis à disposition une équipe de militantes, des conseillères et une coordonnatrice ainsi que des ressources matérielles, comme la location d'une salle ou d'un bureau, la location de camions, l'achat d'objets promotionnels, la campagne publicitaire et le déploiement du nouveau site web, pour un montant total de 3 397 458 \$, au 31 décembre 2016.

VOLET PRESTATIONS

Les demandes suivantes de soutien à la mobilisation ont été traitées et acceptées par le FDS :

- Demande d'aide financière du Syndicat régional des professionnelles en soins du Québec pour la mobilisation au CHSLD Age 3 du 23 octobre 2013. Le but de la manifestation était de dénoncer la mauvaise gestion et la détérioration du climat de travail. 53 membres ont été indemnisés.
- Demande du syndicat l'Alliance Interprofessionnelle de Montréal pour la mobilisation du 11 mars 2014 au CSSS Champlain-Charles-Lemoyne pour dénoncer la mauvaise gestion et les conditions de travail. 1 495 membres ont été indemnisés.
- Demande du Syndicat des professionnelles de la santé Haut-Richelieu-Rouville pour la mobilisation du 8 septembre 2014. On y dénonçait l'abolition de 80 postes de la catégorie 1. 1 298 membres ont été indemnisés.
- Demande d'aide financière du Syndicat régional des professionnelles en soins du Québec pour la mobilisation au CSSS de la Vallée-de-l'Or le 24 septembre 2014. Le but était de dénoncer la mauvaise gestion et la diminution des soins donnés à la population, de soulever l'incohérence des compressions budgétaires et de sensibiliser la population à l'impact majeur des coupes sur les soins offerts. 394 membres ont été indemnisés.

Pour appuyer les membres à la suite d'actions locales d'arrêt de travail visant la dénonciation de situations inacceptables que vivent les professionnelles en soins et la mauvaise gestion des employeurs, les syndicats suivants ont sollicité le FDS à 12 reprises :

- Syndicat des Professionnelles et Professionnels en soins de santé du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (FIQ)
- Alliance Interprofessionnelle de Montréal (AIM) (FIQ)
- Syndicat interprofessionnel de santé de Lanaudière Sud (FIQ)
- Syndicat des professionnelles en soins de Saint Jérôme (FIQ)

Ces syndicats ont sollicité le FDS pour l'obtention d'indemnités pour un arrêt de travail de professionnelles en soins. La Fédération a ainsi soutenu 94 membres, de différents centres d'activités (urgence, soins intensifs, hémodialyse, unité mère-enfant, neurochirurgie, médecine), en vertu de l'article 9.02 des règlements du FDS.

Une aide financière a été octroyée à l'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario (Ontario Nurses' Association - ONA) en janvier 2015 pour soutenir la grève de 3 000 professionnelles en soins travaillant dans les centres d'accès aux soins communautaires et les soins à domicile. À la suite d'une demande du comité exécutif de la FIQ, le FDS a fait un don de 10 000 \$ à l'ONA, qui avait appuyé financièrement la FIIQ lors de la grève de 1999.

À la suite du maraudage de 2014, un syndicat a fait appel au FDS pour un prêt d'argent permettant la création du nouveau syndicat. En 2015, une somme de 2 000 \$ a ainsi été attribuée en août et une autre de 5 000 \$, en octobre. Ces montants ont tous été remboursés au cours de l'année 2015.

FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE

ANNÉE	ÉTABLISSEMENT	MOTIFS	FONDS	MONTANT
2014	FIQ	Salaires et frais de déplacement période de changement d'allégeance	Organisation	823 821 \$
2014	Tous les syndicats	Libérations et frais de déplacement - équipe de militantes pour recrutement et consolidation	Organisation	674 495 \$
2014	Tous les syndicats	Libérations et frais de déplacement - autres militantes	Organisation	47 921 \$
2014	Tous les syndicats	Politique des témoins	Organisation	2 230 \$
2014	Tous les syndicats	Plan d'action en consolidation	Organisation	1 564 \$
2014	Tous les syndicats	Changements d'allégeance - litiges	Organisation	2 100 \$
2014	Tous les syndicats	Services externes - avocats, huissiers, graphisme	Prestation	14 722 \$
2014	Tous les syndicats	Ressources matérielles - salles, véhicules, télécommunication, copies, électricité	Organisation	18 598 \$
2014	Tous les syndicats	Matériel promotionnel	Organisation	250 817 \$
2014	Tous les syndicats	Publicité	Organisation	197 091 \$
2014	Tous les syndicats	Campagnes connexes au changement d'allégeance	Organisation	56 982 \$
2014	2 requêtes en nullité	Honoraires professionnels	Prestation	1 056 \$
2014	Tous les syndicats	Protocole SABSA	Organisation	50 000 \$
2014	FIQ	Vérification comptable	Prestation	8 048 \$
2014	Tous les syndicats	Assurance responsabilité	Prestation	17 979 \$
2014	4 syndicats	Aide financière arrêt de travail	Prestation	834 \$
2014	4 syndicats	Aide financière pour la mobilisation	Prestation	16 200 \$
2015	FIQ	Salaires et frais de déplacement période de changement d'allégeance	Organisation	90 287 \$
2015	Tous les syndicats	Équipe de militantes	Organisation	3 465 \$
2015	Tous les syndicats	Campagne de vote	Organisation	25 004 \$
2015	Tous les syndicats	Matériel promotionnel	Organisation	4 503 \$
2015	Tous les syndicats	Protocole SABSA	Organisation	150 000 \$
2015	FIQ	Vérification comptable	Prestation	8 050 \$
2015	Tous les syndicats	Assurance responsabilité	Prestation	17 466 \$
2015	Deux syndicats	Aide financière arrêt de travail	Prestation	176 \$
2015	FIQ	Aide financière grève/Ontario Nurses Association	Prestation	10 000 \$

ANNÉE	ÉTABLISSEMENT	MOTIFS	FONDS	MONTANT
2016	FIQ	Salaires et frais de déplacement période de changement d'allégeance	Organisation	566 180 \$
2016	Tous les syndicats	Équipe de militantes	Organisation	54 700 \$
2016	Tous les syndicats	Formation	Organisation	170 882 \$
2016	Tous les syndicats	Campagne Positionnement	Organisation	1 368 681 \$
2016	Tous les syndicats	Campagne de vote	Organisation	256 562 \$
2016	Tous les syndicats	Toujours là pour vous	Organisation	456 682 \$
2016	Tous les syndicats	Nous, on parle santé	Organisation	10 014 \$
2016	Tous les syndicats	Nouveau site web	Organisation	107 309 \$
2016	Tous les syndicats	Étude maraudage Repère	Organisation	89 157 \$
2016	FIQ	Sondage Omnibus	Organisation	2 788 \$
2016	Tous les syndicats	Matériel promotionnel/Vote	Organisation	205 607 \$
2016	Tous les syndicats	Protocole SABSA	Organisation	100 000\$
2016	FIQ	Recherche juridique Loi 10	Organisation	8 897 \$
2016	FIQ	Vérification comptable	Prestation	8 998 \$
2016	Tous les syndicats	Assurance responsabilité	Prestation	17 479 \$
2016	Un syndicat	Aide financière arrêt de travail	Prestation	180 \$



**soigner:
une œuvre collective**



RAPPORT SUR LA PÉRÉQUATION

Adoptées lors du Congrès extraordinaire de mars 2017, les modifications aux règles de la Politique de péréquation sont entrées en vigueur en avril. La Fédération a réaffirmé ainsi la nécessité d'assurer à tous ses syndicats affiliés le développement d'une vie syndicale active, stimulante et mobilisatrice, malgré le fait que leurs membres travaillent parfois dans des sites séparés par plusieurs kilomètres.

En effet, la péréquation permet aux syndicats dont les accréditations comprennent plusieurs sites de bénéficier d'une redistribution de sommes. C'est une action collective, un geste de solidarité, permettant à une militante de Montréal, de Québec, de Sherbrooke ou du Grand Nord d'avoir la possibilité de s'impliquer de la même façon dans l'organisation, de participer aux instances et aux sessions de formation et, ainsi, de contribuer au développement d'une vie syndicale forte et dynamique.

À la FIQ, il existe deux formes de péréquation : indirecte et directe.

LA PÉRÉQUATION INDIRECTE

La péréquation indirecte couvre les dépenses des déléguées aux instances de la FIQ et celles des participantes aux Réseaux et aux sessions de formation dispensées par la Fédération, selon les politiques de dépenses en vigueur.

LA PÉRÉQUATION DIRECTE

La péréquation directe est une ristourne de cotisations versées aux syndicats qui remplissent les conditions suivantes :

Un syndicat regroupant un petit nombre de membres

Le syndicat a droit à la péréquation lorsque la moyenne de membres cotisantes par site est :

- de 1 à 25 membres : 124 \$/membre/année, minimum 1 000 \$/année;
- de 26 à 50 membres : 100 \$/membre/année;
- de 51 à 100 membres : 75 \$/membre/année.

Ces montants sont versés aux syndicats régionaux pour de petites accréditations et aux syndicats locaux regroupant un petit nombre de membres. La moyenne est établie en fonction du nombre de membres par site.

Un site est un lieu où l'on retrouve des professionnelles en soins et qui a une mission CH, CHSLD, CLSC ou CR. À titre d'exemple, un point de service, une ressource intermédiaire (RI) et une ressource non institutionnelle (RNI) ne sont pas des sites.

Un syndicat avec éloignement et dispersion des membres

Le syndicat reçoit une ristourne de 7 000 \$ pour chaque site dont les membres sont à plus de 150 km du siège social de l'employeur pour un syndicat local ou du siège social du syndicat régional.

Un syndicat local en région nordique avec éloignement et dispersion des membres

Le syndicat local reçoit une ristourne de 124 \$/membre/année, lorsque ses membres sont dispersés sur un grand territoire, rendant impossible la tenue des assemblées locales des membres de chaque dispensaire.

Un syndicat devant assumer les coûts pour des journées de libérations supplémentaires pour les participantes aux instances et aux sessions de formation

Les journées de libérations supplémentaires, en raison de distances de 275 km et plus à parcourir ou du type de transport disponible pour les participantes aux instances, aux sessions de formation et aux Réseaux de la FIQ, sont remboursées au syndicat après chaque instance, session de formation ou Réseau, sur présentation de pièces justificatives.

Les journées de libérations supplémentaires nécessaires en raison du quart de travail de la participante sont exclues.

PÉRÉQUATION INDIRECTE

Coût des dépenses des déléguées aux instances de la FIQ	2014	2015	2016
Coût instances	3 173 101 \$	3 499 664 \$	1 624 528 \$
% applicable	75 %	75 %	75 %
TOTAL	2 379 826 \$	2 624 748 \$	1 218 396 \$
Coût des dépenses de formation	116 999 \$	120 432 \$	155 439 \$
COÛT TOTAL DE LA PÉRÉQUATION INDIRECTE	2 496 825 \$	2 745 180 \$	1 373 835 \$

PÉRÉQUATION DIRECTE

Coût des libérations supplémentaires	2014	2015	2016
Libérations remboursées	11 021 \$	10 893 \$	17 555 \$
Libérations payées	- \$	- \$	- \$
Avantages sociaux	- \$	- \$	- \$
TOTAL	11 021 \$	10 893 \$	17 555 \$
Coût ristourne de la péréquation	788 925 \$	794 304 \$	792 087 \$
COÛT TOTAL DE LA PÉRÉQUATION DIRECTE	799 946 \$	805 197 \$	809 641 \$
COÛT DE LA PÉRÉQUATION DIRECTE ET INDIRECTE	3 296 771 \$	3 550 377 \$	2 183 476 \$

soigner:
une œuvre
collective

NOTES



FIQ | SECTEUR PRIVÉ

REGROUPEMENT
DES FIQ

FIQ Montréal | Siège social

1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 |
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273 | 1 877 987-7273 |

FIQ Québec

1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1 |
418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111 | 1 866 626-2111 |

fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca   